



ASIA PACIFIC  
FOUNDATION  
OF CANADA

FONDATION  
ASIE PACIFIQUE  
DU CANADA

---

TABLE RONDE D'EXPERTS

Ingérences étrangères dans les sociétés ouvertes :

# risques, limites et garde-fous

RÉDIGÉ PAR

**Elizabeth Donkervoort**

*Conseillère principale, Programmes Chine,  
FAP Canada*

**Karen Hui**

*Coordonnatrice de projet, Programmes*

ÉDITION PAR

**Vina Nadjibulla**

*Vice-présidente, Recherche et stratégie, FAP Canada*

**Ted Fraser**

*Rédacteur principal, FAP Canada*

---



Le 13 mars 2026, la Fondation Asie-Pacifique du Canada s'est associée au Georgetown Center for Asian Law pour organiser un panel à Vancouver, en Colombie-Britannique, sur le thème « Ingérences étrangères dans les sociétés ouvertes : risques, limites et garde-fous. »

## Les discussions

Jeff Nankivell, président et chef de la direction de la FAP Canada, a commencé en soulignant l'importance centrale de cet événement pour la mission de la FAP Canada. En plus de mettre en avant les occasions offertes par la région indo-pacifique, a-t-il souligné, le rôle de la FAP Canada consiste à préparer les Canadiens à s'impliquer dans cette région de manière à préserver leur prospérité, leur sécurité et leurs valeurs démocratiques. Il a replacé cet événement dans un contexte plus large : celui de voir le monde « tel qu'il est » tout en œuvrant pour le monde « tel qu'il devrait être ».

Bien que la discussion ait principalement porté sur la République populaire de Chine (la Chine) — régulièrement considérée comme l'une des sources d'ingérence étrangère les plus sophistiquées et les plus omniprésentes au monde —, l'animatrice a pris soin de préciser que cette focalisation ne devait pas être perçue comme une minimisation des activités d'ingérence menées par d'autres États.

Lynette Ong a présenté les résultats d'un [sondage d'opinion publique](#) réalisé en 2024 par la Munk School of Global Affairs & Public Policy sur l'attitude des Canadiens à l'égard de l'ingérence étrangère. La plupart des Canadiens

### PANÉLISTES

#### Thomas Kellogg

Directeur général du  
Georgetown Center for Asian  
Law

#### Lynette Ong

Professeure émérite de politique  
chinoise à l'Université de  
Toronto et attachée de recherche  
supérieure (non résidente) à la  
FAP Canada

#### Eric Lai

Attaché de recherche supérieur  
au Georgetown Center for Asian  
Law

#### Sze-Fung Lee

Travaillant en recherche  
indépendante.

### ANIMÉ PAR

#### Elizabeth Donkervoort

Conseillère principale du  
programme Chine de la FAP  
Canada

considèrent l'ingérence étrangère comme une menace sérieuse pour la santé de la démocratie, et une grande partie des personnes interrogées d'origine chinoise, hongkongaise, tibétaine, taïwanaise et ouïghoure ont déclaré avoir été victimes de répression transnationale — souvent sous la forme de harcèlement en ligne et d'appels téléphoniques menaçants. Ces conclusions ont également mis en évidence une lacune dans les politiques : il n'existe actuellement aucun canal de signalement clairement identifié pour les personnes concernées.

Thomas Kellogg a évoqué les limites des procédures judiciaires officielles, soulignant que les auteurs de répression transnationale opérant en dehors des États-Unis et du Canada échappent largement à l'application du droit national. En orientant son discours sur les communautés de la diaspora hongkongaise, qui sont maintenant les principaux porte-parole du mouvement pour la démocratie alors que Hong Kong sombre dans un autoritarisme modéré, il a mis en lumière certaines tactiques, notamment les primes et l'emprisonnement de membres de la famille. M. Kellogg a souligné que toute intervention gouvernementale face à la répression transnationale liée à la République populaire de Chine devait s'appuyer sur la diplomatie, les échanges commerciaux et les relations liées à des considérations relatives aux droits de la personne. Il a également appelé à un renforcement des mesures de protection en matière d'immigration et de réinstallation pour les communautés vulnérables, comme les Hongkongais.

Sze-Fung Lee a mis l'accent sur la nature multifacette et intégrée des campagnes de répression transnationale, mettant en garde contre le risque de se concentrer sur les moments d'exposition — lorsque les préjudices deviennent visibles — et de négliger les étapes antérieures de planification et de préparation. Un cadre tactique propre à chaque pays a été présenté pour analyser les tactiques, les techniques et les procédures utilisées dans les activités d'ingérence étrangère et de répression transnationale, suivi d'une explication au panel sur l'application aux campagnes liées à la République populaire de Chine afin d'en faire un modèle de prévention.

Eric Lai a abordé la question du renforcement de l'autoritarisme à Hong Kong en mettant l'accent sur le contrôle des communautés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région administrative spéciale. S'appuyant sur deux nouveaux documents stratégiques émanant de Hong Kong et de Beijing, il a averti que leurs efforts visant à contrôler les activités à l'étranger risquaient de s'intensifier. M. Lai a décrit la façon dont les autorités recourent à la pression psychologique, à l'influence cognitive et à la guerre juridique contre la diaspora et les communautés locales, et a donné des pistes pour concilier les politiques descendantes avec les interventions communautaires ascendantes.

## Principales idées

Les activités d'ingérence étrangère et de répression transnationale doivent être considérées comme des [activités systématiques en plusieurs étapes](#) impliquant la surveillance, la mobilisation de proximité et la coercition. Les activités d'ingérence visent les communautés de la diaspora et, de plus en plus, les ressortissants non chinois, ce qui a des répercussions importantes sur la participation citoyenne, la cohésion sociale et les institutions démocratiques au Canada et dans d'autres démocraties.

La désinformation n'est pas seulement une question de sécurité nationale, mais un défi multidimensionnel qui touche aux droits de la personne, à la gouvernance démocratique et à l'intégrité de l'information. Une approche étroite de la sécurité risque de faire oublier les effets psychologiques cumulés des tactiques cognitives et coercitives sur les individus, les communautés et les institutions démocratiques.

La Chine utilise également ses leviers économiques de manière stratégique dans le cadre de ses activités d'ingérence. Alors que le Canada renforce ses relations avec la Chine dans un contexte d'instabilité économique mondiale, il doit veiller à ce que les considérations commerciales ne se fassent pas au détriment des valeurs canadiennes que sont les droits de la personne et la démocratie.

Les mesures juridiques ne suffisent pas à elles seules. Les interventions efficaces doivent se faire à l'échelle de la société, s'appuyer sur des valeurs et être soigneusement calibrées, non seulement pour éviter de stigmatiser les communautés de la diaspora, mais aussi pour perturber de manière proactive les activités afin de prévenir tout préjudice.



Cette approche nécessite des investissements soutenus, non seulement dans les infrastructures de sécurité, mais aussi dans les ressources, les renseignements et le soutien technique dont les communautés ont besoin pour évaluer et lutter contre l'ingérence étrangère.

## Tactiques opérationnelles et caractéristiques

Le débat public sur l'ingérence étrangère ne s'engage généralement que lorsqu'un cas est rendu public, par exemple un cas de harcèlement lors d'une manifestation, la détention de membres d'une famille ou des campagnes de désinformation en ligne, mais à ce moment-là, les personnes et les communautés ont déjà subi un préjudice.

Cependant, les activités d'ingérence chinoises se déroulent en plusieurs étapes. Il est essentiel de détecter plus tôt ces

activités — notamment la reconnaissance, la surveillance et l'infiltration des communautés de la diaspora — afin d'empêcher toute escalade et de contrecarrer de futures campagnes d'ingérence.

De plus, des activités qui semblent inoffensives lorsqu'elles sont isolées peuvent s'accumuler et servir à intimider, surveiller ou discréditer des personnes, ainsi qu'à fausser les environnements informationnels. On peut citer, à titre d'exemple, la diffusion coordonnée de faux renseignements concernant l'identité du député Michael Chong — notamment des allégations sur ses origines, ses opinions politiques et son héritage familial — visant à le discréditer auprès des communautés sinophones du Canada. Les autres tactiques d'ingérence couramment utilisées par les agents chinois et leurs collaborateurs comprennent les suivantes :

**Répression externalisée** : coopter ou contraindre des acteurs non étatiques par ailleurs légitimes, comme des associations de concitoyens ou des groupes communautaires, à mener des campagnes de surveillance, d'intimidation ou de manipulation de l'opinion publique pour le compte de la Chine.

**Enlèvements et rapatriements forcés** : contourner les procédures officielles d'extradition et porter atteinte tant à la souveraineté des États d'accueil qu'aux droits des personnes visées.

**Activités policières parallèles** : activités non autorisées menées par des policiers, des agents des services de renseignement ou leurs collaborateurs opérant dans un pays d'accueil afin de surveiller, d'intimider ou d'exercer d'autres formes de coercition à l'encontre de personnes et de communautés ciblées.

**Désinformation alimentée par l'IA** : utilisée pour mener des campagnes à grande échelle recourant à de l'hypertrucage (enregistrements vidéo et audio trafiqués) afin de discréditer des activistes et de semer la confusion.

**Guerre juridique** : exploitation des lois du pays d'accueil, ou de la Chine, pour mener des campagnes de harcèlement et d'intimidation et discréditer des personnes ciblées.

## Incidences et risques

### LA RÉPRESSION TRANSNATIONALE EST TRÈS PRÉSENTE AU SEIN DES COMMUNAUTÉS DE LA DIASPORA

Des [études](#) et des témoignages indiquent que les personnes d'origine chinoise, hongkongaise, tibétaine, ouïghoure et taïwanaise sont touchées de manière disproportionnée par la forme la plus grave d'ingérence chinoise : la répression transnationale.

Les tactiques peuvent être directes ou indirectes et consistent souvent à exercer une pression psychologique et à proférer des menaces à l'encontre de parents, d'amis ou de proches restés en Chine, dans le but de réprimer l'activisme de la diaspora.

La répression transnationale est extrêmement efficace pour freiner la participation citoyenne au sein des communautés. Certaines personnes peuvent éviter de participer à des manifestations ou de fréquenter des personnalités « sensibles » par crainte d'être identifiées et de mettre en danger les membres de leur famille en Chine. La répression transnationale soulève également des inquiétudes plus générales concernant les voyages vers des pays entretenant des liens étroits avec Beijing, ou même le fait de simplement survoler leur espace aérien, compte tenu d'incidents comme le détournement forcé et la détention de l'activiste biélorusse Roman Protasevich.

### UNE MENACE CROISSANTE ET PERSISTANTE

Des documents stratégiques récents laissent entendre que l'ingérence chinoise et les campagnes de répression transnationale risquent de s'intensifier. Le récent livre blanc Hong Kong : Safeguarding China's National Security Under the Framework of One Country, Two Systems a nommé le « retour » de l'activisme politique mené par des

activistes étrangers à Hong Kong comme un risque majeur pour la sécurité nationale. Une loi distincte adoptée par l'Assemblée nationale populaire en mars 2026 sur l'unité ethnique stipule que les activités menées à l'étranger jugées susceptibles de menacer l'unité ethnique de la Chine peuvent être sanctionnées en vertu de la législation chinoise. Les communautés tibétaines, ouïghoures, hongkongaises et d'autres communautés chinoises vulnérables vivant au Canada et ailleurs risquent d'être les plus durement touchées par cette intensification.



### UNE IMPLICATION ACCRUE EXIGE UNE PLUS GRANDE VIGILANCE

La Chine utilise stratégiquement son influence économique pour s'imposer auprès des élites de secteurs clés — notamment le droit, les affaires et la politique — au sein des pays démocratiques. Dans un contexte d'instabilité économique mondiale, des relations accrues avec la Chine peuvent accentuer ces dynamiques. Les panélistes ont déclaré que les relations économiques ne devaient pas se faire au détriment des droits de la personne, de la sécurité publique ou de la liberté d'expression, et ont souligné que les pratiques coercitives comme la diplomatie des otages, la coercition et le ciblage des communautés de la diaspora rendaient ces relations moins stables à long terme.

## Des lacunes persistantes dans la réponse du Canada

Ces dernières années, le Canada a joué un rôle de premier plan dans la lutte contre l'ingérence étrangère. L'enquête publique sur l'ingérence étrangère menée par la juge Marie-Josée Hogue a constitué l'une des initiatives gouvernementales les plus rigoureuses jamais entreprises à l'échelle mondiale pour lutter contre l'ingérence étrangère. Le Canada fait également partie du petit nombre de démocraties à avoir adopté une législation spécifique sur l'ingérence étrangère et a contribué à mettre cette question en avant sur la scène internationale grâce à son rôle de premier plan au sein du G7. Si ces mesures constituent une avancée importante, des efforts supplémentaires sont nécessaires au Canada et dans d'autres pays pour lutter contre l'ingérence étrangère.

### **La fragmentation institutionnelle limite l'efficacité.**

Les réponses à l'ingérence étrangère restent cloisonnées entre les instances chargées de la politique étrangère, les forces de l'ordre, les organismes de défense des droits de la personne et les services d'aide aux victimes. La coordination et la communication entre ces entités font défaut, ce qui laisse les victimes d'ingérence étrangère dans l'incertitude quant à l'endroit où trouver protection ou réparation.

### **La confiance de la communauté est fragile.**

Les communautés de la diaspora sont trop souvent considérées comme de simples sources d'information plutôt que comme des parties prenantes dotées de droits, de connaissances et d'un rôle de partenaire dans la lutte contre les ingérences. Ce sentiment d'impuissance est exacerbé lorsque les autorités locales n'ont pas les moyens de traiter les signalements efficacement, en particulier lors des premières étapes. Dans certains cas, il a même été conseillé aux victimes d'éviter les manifestations ou de limiter leurs activités publiques légitimes. De telles expériences renforcent la méfiance et donnent aux communautés concernées le sentiment de ne pas être soutenues et de ne pas être les bienvenues dans les pays mêmes qui devraient les protéger.



## Garde-fous contre l'ingérence étrangère

L'approche à l'échelle de la société, indispensable pour lutter contre l'ingérence étrangère dans les sociétés ouvertes, ne se limite pas à une mise à jour de la législation, à des infrastructures ou à une augmentation des dépenses de défense. Elle nécessite une volonté politique constante pour faire respecter les lois de façon à tenir compte à la fois de l'évolution des tactiques et de leurs répercussions systémiques. Cela exige également un

partenariat avec les communautés concernées, non pas en tant que victimes, mais en tant que véritables partenaires dans le renforcement de la résilience démocratique.

Les panélistes ont indiqué plusieurs mesures concrètes que les décideurs politiques peuvent mettre en œuvre dans le cadre de la prochaine étape des efforts visant à lutter contre l'ingérence étrangère, comme indiqué ci-après.

**Mettre l'accent sur les premières étapes des activités d'ingérence.** Repérer les signes avant-coureurs des activités d'ingérence étrangère en s'appuyant sur des tactiques bien documentées, et donner aux communautés concernées les moyens de reconnaître ces signes et d'y réagir. Les pratiques de surveillance et d'atténuation des risques issues d'autres secteurs, comme la cybersécurité, constituent des modèles utiles pour renforcer la détection précoce et l'intervention.

**Protéger les communautés sans les stigmatiser.** Les approches doivent s'appuyer sur des faits, se concentrer sur les acteurs et les systèmes liés à l'État, et éviter de considérer les communautés de la diaspora comme intrinsèquement suspectes. Les politiques doivent également tenir compte des vulnérabilités particulières auxquelles sont confrontées les communautés de la diaspora en leur apportant un soutien ciblé, par exemple en offrant une plus grande certitude en matière d'immigration aux personnes en situation de risque.

**Comblent les lacunes en matière de capacités et de confiance dans les interventions de première**

**ligne.** Améliorer le partage d'information entre les gouvernements, la société civile et les communautés concernées. Intégrer les points de vue de la diaspora et des victimes dans la formation des forces de l'ordre sur l'ingérence étrangère et la répression transnationale afin d'améliorer les interventions opérationnelles et de renforcer la confiance du public.

**Reconnaître l'importance stratégique des valeurs démocratiques dans les relations avec la Chine.**

Les sociétés ouvertes ont plus d'influence qu'elles ne le pensent, surtout lorsqu'elles agissent de concert avec des pays partageant les mêmes valeurs. Le Canada et ses alliés devraient clairement faire savoir que le ciblage de personnes vivant dans des pays démocratiques n'est pas une préoccupation secondaire, mais un enjeu central dans leurs relations avec Beijing.

**Remédier aux failles technologiques qui amplifient l'ingérence étrangère.** Les progrès rapides de l'IA et d'autres technologies émergentes augmentent l'ampleur, la précision et la portée des activités d'ingérence. Une intervention à l'échelle de la société nécessite des investissements dans les infrastructures démocratiques, y compris dans des capacités indépendantes de vérification des faits et dans des systèmes permettant de détecter rapidement les contenus générés par l'IA et d'y réagir. Ces garanties sont essentielles pour lutter contre les ingérences et renforcer la résilience démocratique de façon plus générale.

